

SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE



Les Echos du Bourg

Décembre 2003

SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

LES ECHOS DU BOURG

Numéro 10

décembre 2003

Une nouvelle année va commencer... Soyons au rendez-vous !

Après un été caniculaire et des gelées précoces en automne, nous souhaitons le retour d'un climat tempéré propice à l'agriculture, au développement du tourisme et bénéfique pour notre santé.

La canicule de l'été 2003 nous a fait prendre conscience de la fragilité des personnes âgées et doit nous inciter à plus de vigilance à l'égard de nos aînés qui méritent toute notre gratitude et notre affection.

Après ces quelques réflexions, sachons à l'aube de 2004 garder notre bonne humeur et notre joie de vivre et voyons avec optimisme l'avenir pour concrétiser nos projets.

Comme prévu, la restructuration du presbytère est en cours de réalisation. Le chantier avance et sera terminé en début d'année.

Le projet qui concerne la restauration de l'église est en bonne voie. Nous avons acquis la dotation de l'équipement et l'attribution de la deuxième subvention va permettre de lancer la procédure d'appel d'offres.

L'étude de la convention d'aménagement de bourg revue et corrigée sera présentée devant une commission du Conseil Général.

L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques est programmé ainsi que le renforcement de la canalisation d'eau du bourg.

La carte communale est bien avancée mais il faut tenir compte des dernières orientations communiquées pour soumettre son élaboration à l'enquête publique.

Conscients de l'importance de l'école dans la vie de la commune, nous allons continuer à apporter des aménagements pour améliorer les locaux et renouveler au fur et à mesure le mobilier.

Le matériel informatique de la mairie se perfectionne pour assurer le service dans de bonnes conditions.

Comme tous les ans, nous réservons un financement pour poursuivre l'entretien de la voirie. Nous prévoyons la réfection des routes de Fenouil et de Fuzeau - Bonneau.

Sans doute des imprévus, des modifications interviendront mais nous sommes toujours à l'écoute de vos suggestions, n'hésitez pas à les proposer !

Non à la rumeur qui n'est pas fondée, oui à la critique positive.

L'année promet d'être bien remplie mais l'annonce de nos projets ne nous fait pas oublier la disparition du commerce.

Comme vous, je déplore cette situation et j'espère que des personnes dynamiques pourront faire revivre ce service de proximité. Des locaux sont en attente de locataires ou de preneurs. Dites-le autour de vous !

Je veux terminer sur une note positive aussi vais-je souhaiter la bienvenue à Madame DARROUZES, directrice de l'école, à Madame VAN DER MEIREN son adjointe ainsi qu'à tous les intervenants, membres de l'équipe enseignante. Je félicite les parents d'élèves et leurs délégués qui ont fait preuve d'initiative pour soutenir l'action éducative.

Que tous ceux qui sont des acteurs et des partenaires pour faire vivre Saint Christophe trouvent ici l'expression de mes vifs remerciements.

Bonne et heureuse année 2004 !

Meilleurs vœux à tous !

Renée HURTAU, Maire

DANS CE NUMERO :

- | | |
|----|---|
| 1 | Les vœux du maire |
| 2 | Au conseil municipal |
| 6 | Ecole primaire |
| 9 | Vie associative |
| 13 | Vie agricole |
| 14 | Vie communale |
| 15 | Etat civil - Vie paroissiale - Infos Diverses |
| 16 | Au fil de notre histoire |

SEANCE DU 21 JANVIER 2003

AMENAGEMENT DE BOURG : Une étude complémentaire à celle réalisée par le Cabinet de Catherine DURET en 2001, est demandée au Cabinet d'architecture AUTIER DUFON afin de réactualiser les fiches actions des projets et de mettre en cohérence les objectifs municipaux avec la première étape de l'étude préalable de la convention d'aménagement de bourg qui sera signée avec le Conseil Général.

VOYAGE SCOLAIRE : Des subventions sont allouées au Lycée Jean Monnet à LIBOURNE classe de terminale électronique pour un voyage à ROME et au collège Jeanne d'Arc à ST MEDARD DE GUIZIERES classe de 4^{ème} et 3^{ème} pour un voyage en Catalogne.

EMPLOI SAISONNIER : M. Daniel GAUTRIAS sera recruté en tant que surveillant de baignade au centre nautique et de loisirs pour l'été 2003.

SEANCE DU 19 FEVRIER 2003

REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE : Le Conseil Municipal approuve le dossier technique de consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux d'aménagement de deux logements locatifs, et décide que la consultation des entreprises se fera par la procédure d'une mise en concurrence simplifiée en application du Nouveau Code des Marchés Publics.

DELEGATION : Le Conseil donne délégation au Maire afin de pouvoir avoir recours aux juridictions administratives, judiciaires, pénales et financières.

PROTECTION JURIDIQUE DES COMMUNES : Considérant l'absence de garantie « protection juridique » dans les contrats actuels de la commune, il est décidé de souscrire un contrat Juri Communes auprès de M. FOLLOPPE représentant la compagnie AVIVA.

TRANSPORTS SCOLAIRES : Une augmentation des tarifs des transports scolaires de 0,91% est autorisée à effet du 1^{er}/09/02, ce qui fixe le prix du tarif journalier à 169,19€ T.T.C. Un avenant sera signé à la convention en date du 8/09/95 passée avec AQUITAINE CARS.

PERSONNEL : Une convention de mise à disposition de M. Jacky BERJONNEAU et M. Laurent VERGNAUD sera signée avec le Comité d'Organisation des Loisirs.

LUTTE CONTRE LES RAGONDINS : L'adhésion au Groupement de Défense contre les ennemis des Cultures de la Vallée de l'Isle est reconduite. Ainsi, la Fédération Départementale fournira à nouveau, sur inscription en mairie, les appâts pour toutes les personnes qui subissent des dégâts sur les cultures, ou les étendues d'eau.

TAUX D'IMPOSITION 2003 : Le Conseil décide à la majorité des membres présents de maintenir inchangés les taux d'imposition locale à l'exception de la taxe d'habitation, et vote les taux suivants :

Taxes	Bases 2003	Taux 2003	Produit
T. H.	236 000 € 1 548 058 F. (+ 4,94%)	7,22	17 039 €
F.B	175 800 € 1 153 172 F. (+ 3,11 %)	15,21	26 739 €
F.N.B.	62 500 € 409 973 F. (+ 1,46 %)	44,15	27 594 €
T.P	102 800 € 674 323 F. (+ 68,24 %)	17,96	18 463 €
PRODUIT FISCAL PREVISIONNEL			89 835 € 589 277 F.

Considérant les allocations compensatrices versées par l'Etat en 2003, il résulte un montant de ressources fiscales de 93805 € en augmentation de 9,38 % par rapport à 2002.

COMPTES DE GESTION 2002 : Les comptes de gestion pour la commune et l'assainissement dressés par M. Alain RIMBAULT, Receveur, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2002: Le Conseil municipal statue à l'unanimité sur le compte administratif établi en comptabilité M14, lequel peut se résumer comme suit:

Section de fonctionnement	
Recettes	678 018,37 €
Dépenses	347 063,58 €
Section d'investissement	
Recettes	136 578,06 €
Dépenses	187 143,32 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2002 : Le compte administratif fait apparaître un résultat de fonctionnement de clôture excédentaire de 330954,80€ et un besoin de financement de la section d'investissement de 50 565,26 € comprenant notamment les restes à réaliser en dépenses de 5 860,40 € et en recettes de 26 105,67 €.

Le conseil décide de prélever sur le résultat d'exploitation 2002 la somme de 50 565,26 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et de reporter en section d'exploitation l'excédent disponible de 280 389,554 €.

BUDGET PRINCIPAL 2003 : Le budget de la commune est adopté par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents au niveau des chapitres et des opérations. Il s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses ainsi qu'il suit:

Section de fonctionnement :

Recettes	614 818,00 €
Dépenses	614 818,00 €

Section d'investissement

Recettes	348 403,00 €
Dépenses	348 403,00 €

Parmi les travaux, sont notamment programmés :

- ▣ Des travaux de restauration de l'église,
- ▣ Une étude complémentaire de l'Aménagement de bourg, et des travaux d'enfouissement des réseaux
- ▣ Au Centre nautique, l'achat de pédalos et la fin des travaux de réparation du restaurant La Forêt

SERVICE ASSAINISSEMENT : En ce qui concerne le service public d'assainissement, le compte administratif se résume comme suit :

Section d'exploitation

Recettes	12 013,47 €
Dépenses	6 105,96 €

Section d'investissement

Recettes	10 800,25 €
Dépenses	15 502,87 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2002 - SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : Le compte administratif de l'exercice 2002 fait apparaître un excédent d'exploitation de clôture de 5 907,51 € et un déficit d'investissement de clôture de 4702,61 €, le conseil municipal décide de prélever sur le résultat d'exploitation la somme de 4 702,61 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et de reprendre en section d'exploitation la somme de 1 204,90 €.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT: Le montant de la surtaxe du service assainissement étant maintenu à 1,10 € T.T.C. par M3 d'eau consommée, le Conseil Municipal adopte le projet de budget annexe qui s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi qu'il suit :

Section d'exploitation

Recettes	17 440,00 €
Dépenses	17 440,00 €

Section d'investissement

Recettes	25 141,00 €.
Dépenses	25 141,00 €

BUDGET " LOGEMENTS SOCIAUX " : Le Conseil adopte ce projet de budget annexe relatif à l'aménagement de deux logements locatifs dans l'ancien presbytère, qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes	53 254,00 €
Dépenses	53 254,00€

Section d'investissement

Recettes	144 380,00 €
Dépenses	144 380,00 €

EGLISE - Après analyse de l'étude réalisée par le cabinet d'architecture AUTIER – DUFON, l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux de restauration à envisager sur l'église s'établit à 134 071 € T.T.C. (879 448 F.) : ces travaux comprennent l'assainissement pluvial, la réfection de la charpente et de la couverture du clocher. Le Conseil Municipal, soucieux de maintenir en bon état le patrimoine communal afin d'en assurer la pérennité, donne son accord pour la mise en œuvre de l'opération de réhabilitation de l'église, donne pouvoir au Maire pour solliciter l'octroi des subventions D.G.E. (Etat) et P.R.N.P.(Département).

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU « PAYS DE COUTRAS » : Le Conseil Municipal accepte les demandes de retrait de la Communauté de Communes du Pays de Coutras formulées par les communes de SAINT SEURIN SUR L'ISLE et de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND.

SIGNALETIQUE : Le Conseil accepte l'offre de la Communauté de Communes du Canton de Guîtres, en vue d'assurer pour la commune, l'acquisition de panneaux de signalisation touristique et des services qui seront identiques sur l'ensemble du Nord Libournais.

SNACK LE PETIT DOUBLEAUD : Le snack de la plage sera confié pour la somme de 4 117 €, pendant la saison touristique 2003 à M. Claude RENAUD, qui accepte d'assurer également le location des pédalos pour le compte de la commune.

TRANSPORTS SCOLAIRES : Une augmentation de tarif de 0.88 % est autorisée à effet du 1^{er} janvier 2003, ce qui porte le tarif journalier à 170,68 € T.T.C.

SIVU du CHENIL du LIBOURNAIS : Le Conseil accepte la demande d'adhésion à ce syndicat, formulée par la commune de MARANSIN.

DEPART A LA RETRAITE DE MME HURTAU, DIRECTRICE D'ECOLE : En l'honneur de ce départ, une réception officielle sera organisée en Mairie, le 28 juin en présence de Monsieur DUBOIS, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, et suivie d'une fête qui rassemblera tous les élèves qui ont fréquenté sa classe depuis son arrivée en notre commune en 1965.

RAPPORTS ANNUELS : Des documents de synthèse sont tenus à la disposition du public sur le prix et la qualité du service public : 1^{er} de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée de l'Isle de Saint Médard de Guzières, et de l'assainissement dont la gestion administrative et de l'entretien du réseau et du lagunage sont assurées par les services de la mairie, 2^{er} de la distribution publique de l'énergie électrique établi par le S.D.E.E.G.

MARCHE FERMIER : Considérant que la création d'un marché simple d'approvisionnement présente un caractère d'utilité publique réelle pour les habitants de la commune, et vu la fermeture de l'épicerie dépôt de pain, le conseil décide la création d'un marché fermier qui se tiendra chaque samedi de 16 heures à 19 heures.

REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE : Vu les procès verbaux de la commission d'appel d'offres, le montant prévisionnel des travaux s'élève à la somme de 118 358.24 € T.T.C.

Le conseil autorise le maire à signer avec les entreprises les différents marchés comme suit :

LOT 01: GROS ŒUVRE - EURL SERGE BAROUSSE
 LOT 02: COUVERTURE - MARSANT J.P.
 LOT 03: MENUISERIES EXT. - MARSANT J.P.
 LOT 04: MENUISERIES INT. - MARSANT J.P.
 LOT 05: PLATRERIE ISOLATION - S2PS
 LOT 06: ELECTRICITE - BARBARIN Bruno
 LOT 07: PLOMBERIE SANITAIRE - HAVRET Gilles
 LOT 08: PEINTURE - DARCOS SARL
 LOT 09: REVETEMENTS DE SOLS - S2PS

ANTENNE RELAI DE TELEPHONE MOBILE : La Société Bouygues Télécom projette l'implantation d'un mâit lieu dit Paillot, sur la parcelle XD 95, afin d'améliorer la couverture de son réseau de téléphonie mobile sur la commune.

RESTAURANT LA FORET : Les travaux réalisés suite à l'incendie du bâtiment ont été réceptionnés le 14 mai.

RESTAURANT LA FORET : Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de confier l'exploitation du Restaurant La Forêt, à :

M. Claude RENAUD et Mme Maryline BLONDEL,
 aux conditions énoncées par le cahier des charges, et moyennant un loyer mensuel de 609, 80 €.

CIRCUITS DE RANDONNEES : Dans le cadre de l'aménagement des itinéraires départementaux de randonnées pédestres, le conseil donne avis favorable au circuit proposé, et approuve le plan de travaux sur la commune. Une convention de gestion sera conclue avec le Conseil Général qui doit assurer le piquetage des chemins.

F.D.A.E.C. : Un courrier de Monsieur Pierre BARRAU, Conseiller Général permet d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 16 103 € qui sera affectée en partie à des travaux d'assainissement pluvial sur la voie communale n°4 de Fenouil, et en partie pour des travaux d'éclairage public dans le Bourg.

LOYER N° 26 LE BOURG : Le Conseil décide d'appliquer la hausse légale de 2.53 % à effet du 1^{er} septembre 2003 pour ce logement.

SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2003

TARIFS CANTINE SCOLAIRE : Le Conseil adopte la hausse de la tarification de la restauration scolaire fixée à 2.3 % pour l'année scolaire 2003/2004, ce qui porte le prix du repas enfant à 1.39 €. Il est décidé de fixer le prix du repas adulte au même tarif.

STATUTS C.C.P.C. : En raison de l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Coutras, les statuts ont été revus afin de les mettre en conformité avec la réglementation actuelle. Le Conseil approuve les nouveaux statuts, et établit la liste des conseillers amenés à siéger aux quatre commissions communautaires.

SMICTOM : Le Conseil accepte l'extension du périmètre du SMICTOM du Libournais au territoire de la Communauté de communes de la juridiction de ST EMILION et la modification statutaire relative à la représentativité.

CHARTRE DU PAYS DU LIBOURNAIS : Le Conseil émet un avis favorable au contenu de la charte.

SUBVENTION : Une subvention de 38 € est allouée au Collège J.d'Arc classe de 3ème pour un voyage à Keighley en Angleterre au mois d'octobre.

PARCOURS SANTE : Le Conseil sollicite une subvention de 30 % auprès du Conseil Général pour l'acquisition d'un parcours complet de 12 éléments (saute mouton, barre fixe, barres asymétriques, barres parallèles, saut de haie, pompes et abdominaux, bascule d'équilibre, slalom, espalier, pas de géants, échelle horizontale). Cet ensemble serait installé au centre nautique, et se monte à la somme de 4366,68 € TTC.

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2003

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : Le Conseil autorise le lancement d'opérations de ce plan.

COMMUNE SINISTREE : Plusieurs déclarations ont été reçues en mairie concernant des dégâts provoqués par des mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour tout le territoire communal sera déposée auprès de la Sous-Préfecture.

Toutes les personnes concernées par ce phénomène sont invitées à se faire connaître au plus tôt à la mairie, en particulier, tous les propriétaires qui ont constaté des problèmes de fissures dans leur maison.

SECHERESSE : Considérant les conséquences des effets d'une sécheresse exceptionnelle au printemps et pendant l'été 2003 préjudiciable aux exploitations agricoles en matière d'élevage, en raison des pertes sur fourrages, maïs ensilage et maïs non irrigué, le conseil demande que la commune soit reconnue sinistrée pour cette situation au sens des calamités agricoles.

CONVENTION DE DELEGATION : Suite à la procédure réglementaire de mise en concurrence menée par le Conseil Général de la Gironde, il ressort que la SARL AQUITAINE CARS a été retenue pour l'exécution du transport scolaire pour les rentrées scolaires 2003 et 2004. La proposition de tarif est de 189,11 € H.T., soit 199,51 € T.T.C., par jour de fonctionnement. Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition, et autorise le Maire à renouveler la convention de délégation de compétence avec le Conseil Général de la Gironde pour l'organisation du transport scolaire.

ATESAT : Le Conseil donne son accord pour la signature d'une convention qui prévoit l'assistance technique fournie par les services de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire. Ainsi, la D.D.E. de la Gironde continuera à apporter son concours dans le domaine de la voirie routière, et dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat.

LOGEMENT ECOLES N°28 LE BOURG : Le logement qui était vacant a été rénové par les agents d'entretien, il est décidé de le louer à partir du 1^{er} novembre. Le loyer mensuel est fixé à 320 €.

ENQUETE PUBLIQUE RD21 : Le Conseil donne avis favorable aux travaux de recalibrage et renforcement de la route départementale 21 depuis La Croix d'Alexandre jusqu'au carrefour du Poteau, en insistant sur la mise en sécurité des intersections, la réalisation d'accès pour les riverains, la préservation maximale de la surface AOC.

SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2003

MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC ET FRANCE TELECOM :

1°/ Vu le dossier établi par le Syndicat départemental d'Energie Electrique de la Gironde, concernant :

- D'une part, la mise en souterrain des réseaux Basse Tension et Eclairage Public dans le Bourg, dont le détail estimatif s'élève à : 77 010,00 €. La participation communale de 40% sur le montant H.T. de ce projet, y compris les frais de gestion se monte à 25 997,00 €.

- D'autre part, la mise en souterrain avec des tranchées communes, des réseaux Bourg de France Telecom, dont le détail estimatif en travaux de génie civil, s'élève à 27 025,46 € H.T., soit 32 023,00 € T.T.C.

2°/ Vu le devis établi par France Telecom pour l'exécution des travaux dissimulation du réseau câblage après réception du génie civil et frais d'études pour un montant H.T. de 11 038,56 €, .



Après analyse, le conseil municipal, soucieux de réhabiliter et dynamiser l'image du centre bourg, à l'unanimité des membres présents,

- Donne son accord pour la mise en œuvre de l'opération d'effacement des réseaux dans le Bourg,

- Sollicite les subventions auprès du Conseil Général,

- Retient le type de lampadaire ci-contre : ST GERMAIN/HEINRICH

BIBLIOTHEQUE : Considérant que la bibliothèque est convenablement installée dans une des salles du premier étage de la mairie, que la commune possède déjà des volumes divers provenant de dons particuliers, que l'aide de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde pour compléter les collections commencées permettent de constituer, dès à présent, une bibliothèque appelée à répondre aux besoins de la population, le Conseil décide, par ces motifs la création d'une bibliothèque communale.

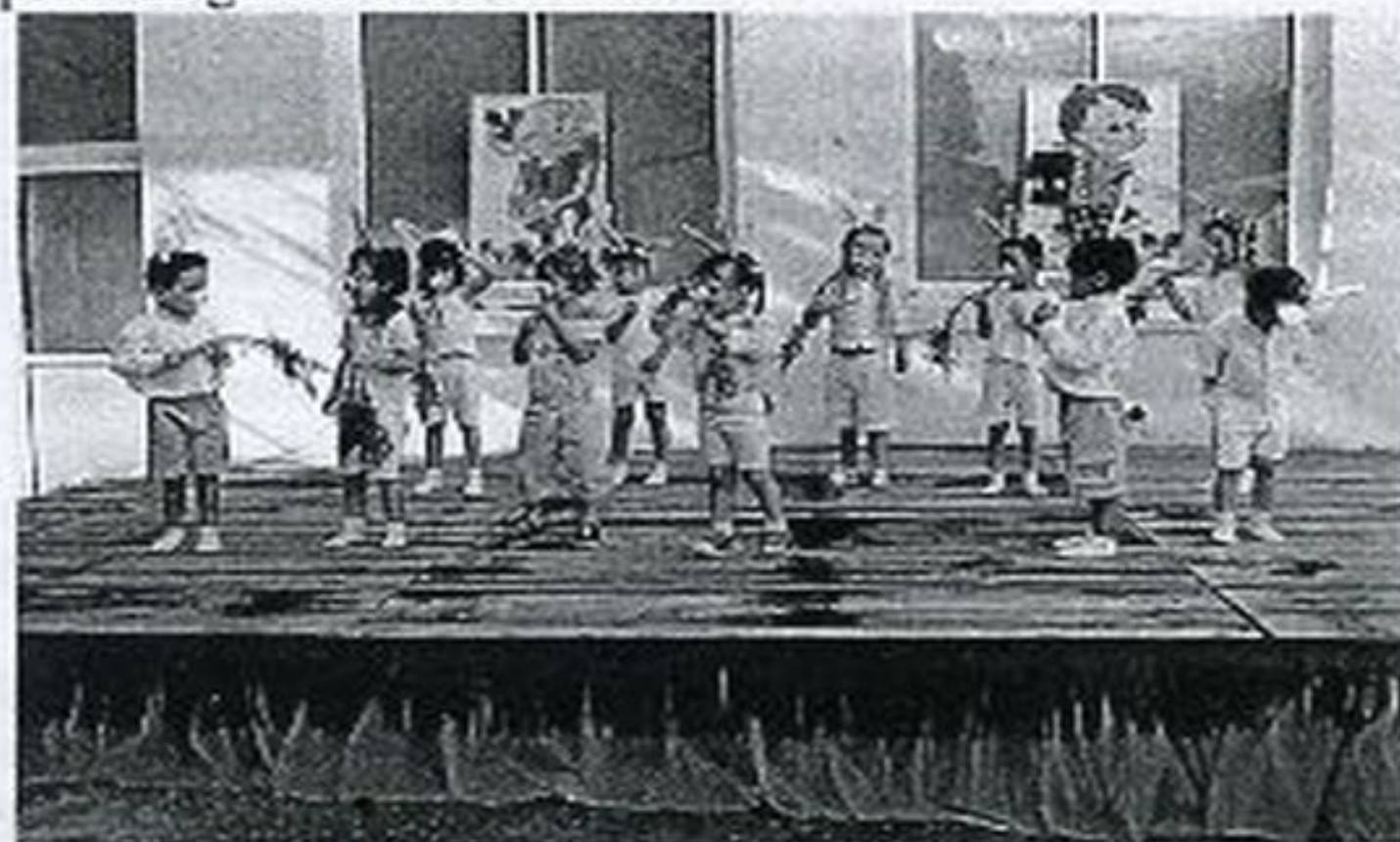
CNP : Il est décidé de reconduire pour 2004 le contrat avec la Caisse Nationale de Prévoyance pour la couverture du risque incapacité de travail du personnel.

TELESURVEILLANCE : Le restaurant La Forêt a à nouveau fait l'objet d'un vol avec effraction le 14/11. Aussi, le conseil décide d'acquiescer d'installer une alarme, étant convenu que la gérant M. RENAUD prenait à sa charge le coût du service mensuel.

L'école est finie !

4 juillet 2003... Livres et cahiers sont rangés, l'année scolaire est terminée !

Pourtant, l'école joue les prolongations, comme si nous voulions retarder le moment de la séparation et partager une dernière fois le plaisir de se retrouver dans cette cour chère à tous. Mais malgré l'émotion de cette journée si particulière, il y a la fête ! Aussi une assistance nombreuse et fidèle était au rendez-vous, une fois encore, pour applaudir le spectacle des enfants, plein de gaieté et de fantaisie.



Poésies, chants et danses ont alors alterné sur un rythme enjoué où d'adorables petits lapins ont malicieusement côtoyé les plus grands, des danseurs créoles.



Puis on a ouvert la « cage aux oiseaux » et les enfants, retrouvant leur liberté pour le temps des vacances ont entonné avec allégresse « l'école est finie ! » en s'élançant pour la farandole finale au milieu de la foule, dans un joyeux méli-mélo !

Ce chant prenait alors tout son sens puisque pour moi, il avait une portée définitive. Quant à ma collègue, Mademoiselle Sophie AMADOZ, tel un pigeon voyageur, elle s'apprêtait à regagner sa terre natale !



Mais la fête n'était pas finie et la surprise était de taille, lorsque, à l'initiative de leurs parents et avec de nombreuses complicités, des petites mains se sont tendues pour m'offrir fleurs et cadeaux préparés en cachette... et le secret avait été bien gardé !



Les « arbres de l'amitié », couverts de « lettres surprises » personnalisées et si émouvantes témoignaient leur affection et symbolisaient bien des liens tissés au fil des années.

L'école prit alors un air de guinguette quand les flonflons d'une fanfare se mirent à résonner pour animer cette dernière soirée très conviviale et très chaleureuse.

Madame HURTAU Marie-Claude
Directrice honoraire.

Après 38 ans de présence à l'école de notre commune, Madame HURTAU Marie-Claude a quitté ses fonctions de directrice à la fin de l'année scolaire 2003.

A cette occasion, une réception a été organisée en mairie en présence de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et de l'équipe pédagogique de circonscription, de Monsieur AUTIER, Maire Honoraire, des élus, des délégués départementaux, du personnel, des délégués de parents d'élèves et des présidents des associations.

Mademoiselle HURTAU, Maire, lui a rendu hommage en ces termes :

« ...Pédagogue passionnée, proche des enfants, directrice attentive au bon fonctionnement de l'établissement, Madame HURTAU sut gagner l'estime de tous. Grâce à ses talents d'organisatrice, elle réussit à ouvrir l'école sur le monde extérieur pour favoriser les échanges, tisser des liens d'amitié et donner à ce lieu de vie une réelle vocation de culture... ».

Après avoir retracé son parcours professionnel, Monsieur l'Inspecteur faisait l'éloge de ses compétences pédagogiques et l'invitait à rester disponible pour d'éventuels services à rendre à l'Éducation Nationale.

Pour lui exprimer toute sa gratitude, la municipalité lui a offert un lecteur DVD afin qu'elle puisse revivre les épisodes marquants de sa carrière.



Au cours du vin d'honneur, chacun put lui souhaiter une longue et heureuse retraite.

Après cette manifestation officielle, Madame HURTAU eut l'immense joie de retrouver ses anciens élèves, les parents et les enfants de la dernière promotion, réunis à l'école, pour partager des moments très émouvants. Tous lui témoignèrent ce jour-là ainsi que le jour de la kermesse un profond attachement. Une ambiance de fête, une profusion de fleurs et de cadeaux furent des récompenses bien méritées.

Au revoir Madame HURTAU... avec nos souhaits les plus sincères pour la réussite de vos projets.

La cloche a sonné
En ce beau mois de juillet
Et c'est une page de vie
Qui se tourne avec nostalgie !

« Prendre un enfant par la main
Pour l'emmener vers demain »
A représenté plus que ce refrain
Car, faire découvrir le monde
À des générations de « têtes blondes »,
C'est sur l'avenir une conquête
C'est aussi la joie du quotidien
C'est la richesse de ce métier.

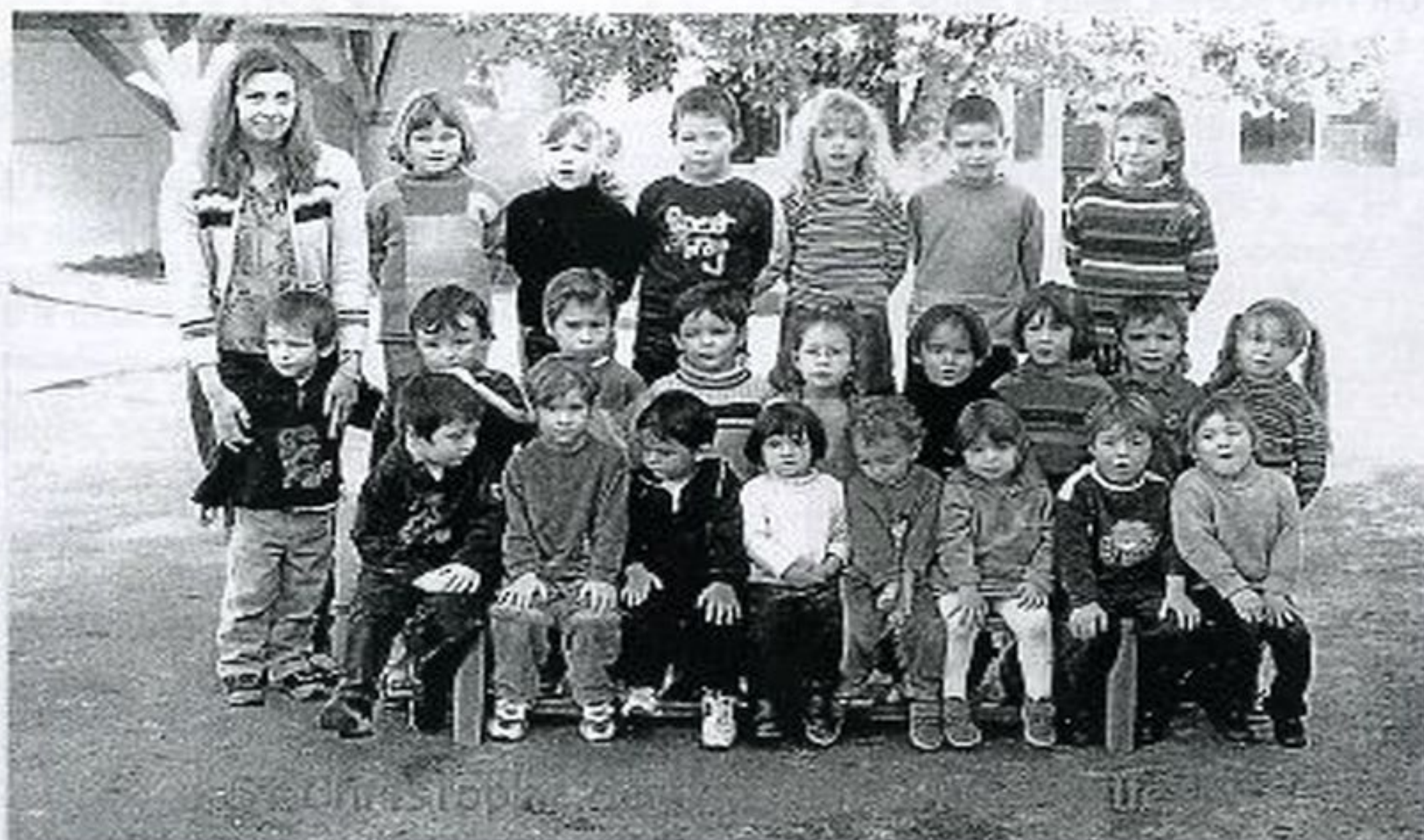
Mais retraite rime avec fête,
Souvenirs d'école avec fidélité et amitié,
Témoignages d'affection avec émotion,
Comme pour adoucir cette séparation.

Maîtresse comblée, je remercie
Ceux qui m'ont accompagnée
Sur le chemin des écoliers,
Chemin de savoir, de culture et d'amour,
Ceux qui m'ont prouvé
Au fil du temps, chaque jour,
Leur dévouement et leur énergie,
Leur attachement et leur sympathie.

Cadeaux et compliments,
Roses et chants
C'est beaucoup trop d'honneur
Pour ces 38 ans de bonheur !

À vous tous, de tout cœur,
Merci

Marie-Claude Hurtau



Comme vous le savez, Madame HURTAU ayant pris sa retraite après de longues années passées au service de l'école, nous reprenons le flambeau .

Cette année l'école accueille 46 enfants, répartis en deux classes. Afin de moderniser l'école, la mairie nous a dotés de l'accès à Internet, de meubles et de livres neufs ; la fête de Noël est attendue par tous avec impatience. L'association des parents d'élèves nous a soutenus dans ce projet. Nous les remercions ici. Les enfants attendent avec impatience le Père Noël pour recevoir leurs cadeaux et lui chanter des chansons. Le voyage, en relation avec le programme d'histoire, aura lieu au printemps. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont bien accueillies.

Les enseignantes.



Les Doubleautins de l'Ecole Fleurie

Magali SALLABERRY, Secrétaire

Présentation du bureau :

- Présidente : Marie BUNOUST (0557495670)
- Vice-présidente : Hélène DONATIEN
- Trésorière : Sabine PLANCKE
- Trésorière Adjointe : Nathalie LEFEBVRE
- Secrétaire : Magali SALLABERRY
- Secrétaires Adjointes : Isabelle GIRET et Elisabeth TEJERO



Notre association a vu le jour en octobre 2003. Elle s'adresse à tous les parents (ou représentants légaux) dont les enfants sont inscrits à l'école de ST CHRISTOPHE DE DOUBLE. Elle a pour but de défendre les intérêts éducatifs et matériels de la vie sociale de l'école.

Madame HURTAU, directrice honoraire de l'école, nous a fait le plaisir d'accepter d'être membre d'honneur. Elle savait organiser avec soin, tout au long de l'année diverses manifestations telles que l'arbre de Noël, le loto, Carnaval, la kermesse... Notre association se propose, entre autres, de reprendre son flambeau.

En effet, pour les enfants, nous souhaitons maintenir ces traditions qui contribuent à faire vivre l'école, et à travers l'école, notre commune !

Notre première manifestation avec « HALLOWEEN » s'est révélée un succès grâce à la générosité des familles et à l'accueil très chaleureux des habitants du bourg que nous remercions vivement.

Nous pourrions, très bientôt, vous proposer le « calendrier 2004 » de l'association.

Les bénéfices réalisés grâce à la vente de ces calendriers et lors de toutes manifestations organisées par l'association seront réinvestis pour les enfants (achats de jeux, livres... pour l'école ou la garderie périscolaire, aménagement de la cour...)

Vous l'aurez compris, notre association, qui se veut partenaire des enseignantes, a pour but d'œuvrer pour les enfants en recherchant leur bien-être et leur épanouissement au sein de l'école. Pour ce faire, nous avons d'autres projets tels que la mise en place d'une aide aux devoirs * et plus tard, pourquoi pas, la création d'un « journal de l'école » ?

Forts de notre jeunesse, nous avons aussi pour ambition de vouloir rapprocher les générations afin de créer une dynamique dans notre village.

Nous souhaiterions mettre en place au sein de l'école le programme « Lire Et Faire Lire »*, qui est basé sur le principe du lien intergénérationnel. Nous lançons, donc, un appel aux retraités et aux personnes de plus de 50 ans, bénévoles, qui souhaiteraient transmettre aux enfants le plaisir de la lecture. Il s'agit de lire des histoires aux enfants en petits groupes en intervenant au minimum une fois par semaine (soit environ 1h30) en priorité sur le temps périscolaire (cantine après le repas ; garderie). Les intervenants sont formés par l'association « Lire Et Faire Lire » à la littérature jeunesse, à la lecture à voix haute, ainsi qu'à la psychologie de l'enfant. En devenant « intervenant bénévole », sachez que vous ne vous substituez ni aux enseignants, ni aux grands-parents, vous avez votre propre place.

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux à tous pour 2004 !
Les membres du bureau.

* Si vous êtes prêts à donner un peu de votre temps, si ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à contacter Magali au 05.57.69.52.63.

Si vous avez des jouets dont vous voulez vous débarrasser, vous pouvez les donner à l'association pour la garderie périscolaire afin que les enfants puissent avoir de nouvelles occupations.



Comité D'Organisation Des Loisirs

Alain ARNOUD, Président

Entrées payantes de l'aire nautique :

Malgré de bonnes conditions atmosphériques, la fréquentation de la Base Nautique est restée moyenne. Nous avons enregistré 1 181 entrées de week-end et 657 entrées en semaine, soit un total de 1 838 entrées, 2 abonnements saison et un abonnement semaine, ce qui donne une recette de 3 736 €.

Bilan de la pêche

L'année 2003 ressemble beaucoup à la précédente. Des résultats satisfaisants sur la fréquentation des pêcheurs au centre nautique, 44 cartes annuelles étrangers, 21 cartes annuelles communales, 56 cartes Pêche à la Truite, 6 cartes Hebdo, 259 cartes Journalières qui donnent une recette de 4 429 €.

Un bon nombre de carpiques fréquentent notre lac, j'en profite pour les féliciter pour leur grande sportivité : ils pratiquent le « no-kill » comme disent les anglais, c'est-à-dire qu'ils remettent délicatement leur poisson à l'eau.

La fédération conseille aux comités et sociétés de pêche d'aleviner avec modération « la nature fait son travail ». De leur côté, bon nombre de pêcheurs jugent l'efficacité du comité pour l'importance de l'alevinage effectué, d'autres pas assez. En attendant qu'on éclaire notre lanterne sur l'efficacité de la reproduction naturelle, les dérèglements de l'écosystème : qualité de l'eau, prolifération des herbes, il est absolument nécessaire de compenser les carences afin que le pêcheur puisse trouver – ou retrouver – son plaisir en prenant du poisson.

En décembre, a eu lieu l'empoisonnement suivant pour la saison prochaine :

125 kg de gardons 2 étés ; 75 kg de gardons 3 étés reproducteurs ; 150 kg de carpes 2 étés 300/800 gr ; 50 kg de carpes reproducteurs.

La réouverture de la pêche aura lieu le samedi 6 mars 2004 à 7 heures.

Rappel des animations 2002

SOIREE JIMBOURA :

Le 8 mars, 90 personnes se sont retrouvées pour une superbe soirée.

FEU DE LA SAINT JEAN

Le 21 juin, 134 personnes, par une température de 30°, se sont retrouvées pour un repas champêtre suivi d'une animation dansante.

FÊTE LOCALE

C'est le troisième week-end de juillet que traditionnellement le petit bourg de St Christophe organise sa fête locale. Samedi après-midi concours de pétanque, samedi soir « repas champêtre entrecôtes » ouvert à tous, organisé par les Boulistes de la Double et le Comité d'Organisation des Loisirs, a rassemblé 154

convives. Dimanche toute la journée, le 2^{ème} vide grenier réservé aux particuliers fût une réussite. La course cycliste UFOLEP se déroula sous un soleil torride, 96 participants au départ. Pendant ce temps, à l'ombre de la mairie, le public était invité à découvrir une très belle collection d'outils pour travailler le bois (collection privée : D. LECOULEUX) Merci ami Denis. Le traditionnel feu d'artifice offert à tous par la municipalité a clôturé ces deux jours de fête qui se sont déroulés sans soucis majeurs. Merci à tous.

La prochaine fête locale aura lieu le week-end des 17 et 18 juillet 2004.

Calendrier prévisionnel des animations du Comité d'Organisation des Loisirs :

Le 13 mars 2004 : soirée Jimboursa, à la salle polyvalente, ambiance assurée. Prix du repas 16€, enfants 6/12 ans 8€. Date limite d'inscription, le 10 mars au 05.57.49.50.41, 05.57.49.51.99, 05.57.69.53.45.

Le 19 juin 2004 : feu de la St Jean. Soirée paëlla, à la salle polyvalente, ambiance assurée.

Le bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse les meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour l'année 2004.

Club des Amis du 3^e Age

Yves GUILLON, Président

Notre club poursuit son chemin tout simplement, mais les jours s'ajoutent aux jours. Ce sont les années qui passent comme pour tous. Mais au contraire du bon vin, nous ne prenons pas de qualités ni de tonus, ce qui nous empêche pas de nous retrouver deux fois par mois pour passer ensemble deux bons après-midi.

Depuis ces années de rencontre nous avons passé de bons moments, en fêtant les noces de diamant de M. et Mme PRADEAU et M. et Mme RINGUET. Les noces d'or évidemment bien plus nombreuses : M. et Mme CLERJAUD, M. et Mme MARQUET, M. et Mme GUILLON, M. et Mme VILLECHENOU, M. et Mme PRÉVOST, M. et Mme MALAISE et cette année, M. et Mme CHAZEAU et M. et Mme CHERBUT.

Un grand regret et une pensée affectueuse pour M. LAMOUREUX, M. FEYTIT, Mme FORGERON qui nous ont quitté à la veille de leurs 50 ans de mariage, et nous pensons à tous ceux et celles qui sont partis et qui nous manquent beaucoup.

Les sorties du club se font rares faute de moyens, les dernières ont été pour visiter le barrage de tuilière, la ville de Creysse, le vignoble de Saussignac. Puis deux sorties gratuites à Carbon-Blanc au château Brignon.

Nous remercions le conseil municipal pour nous prêter la salle pour nos réunions, et nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à tous les habitants de St Christophe et surtout une bonne santé. Bonne et heureuse année.

Le Président

Jean PISARSKI, Président

Une année 2002-2003 toujours active et réussie. Nous avons commémoré les anniversaires de la fin de la guerre 19 mars 1962, 8 mai 1945, 11 novembre 1918.

Festivités : poule au pot le 9 mars 2003, journée détente le 28 juin 2003 au centre nautique et de loisirs de St Christophe de Double, réception très sympathique de Claude et Marie-Line. Au cours d'une soirée d'été, nous avons organisé une simulation de commando sur les pitons de Fenouil. Le cuissot du gouret a eu très chaud. Merci Jacques et Gilberte.

Félicitations : Serge PATRI et Jean-Albert BERTET ont obtenu le diplôme d'honneur de la F.N.A.C.A. pour plus de 20 ans de responsabilité au sein du comité. Michel BRULATOUT recevait le diplôme de porte-drapeau et son insigne.

Animations prévues pour l'année 2003-2004 : Poule au pot le 7 mars 2004, sortie détente juin 2004, certainement Pays Basque. (vos idées seront les bienvenues)

Au cours de notre assemblée générale les responsables de St Christophe de Double sont reconduits dans la composition du bureau pour l'année 2003-2004, Jean DELUT, Vice-président – Jacques DUNAT, secrétaire adjoint – Serge PATRI, trésorier adjoint – Jean Albert BERTET et Michel BRULATOUT, vérificateurs aux comptes et porte-drapeau.

Pour cette nouvelle année 2004, le comité vous présente les meilleurs vœux, joyeuses fêtes et bonne santé.

Moto Club Coutrillon

Suite à la réunion du 28 novembre 2003, voici la nouvelle composition du bureau pour la saison 2004 :

Présidents : M. BOCQUIER Eric, Petite Maine 24320 ST PAUL LIZONNE. Tél : 05.53.91.14.49, M. LAFARGE Bernard, Monbadon 33570 PUISSEGUIN. **Trésorier :** M. LACHAUSSE Patrick, 56 Chemin Le Sartre 33850 LEOGNAN. **Trésorier Adjoint :** M. JOUBERT Gary, Le Cluzeau 24320 LUSIGNAC. **Secrétaire :** Mlle SOUQUES Christine, 1 La Coutade 33910 SABLONS. **Secrétaire Adjoint :** M. LAFON Patrick, 1 La Coutade 33910 SABLONS. **Responsables Terrains :** M. RENAUX Patrice, 9 rue Jacques Brel 33910 ST DENIS DE PILE ; M. BERWIT Nicolas, Les Auvergnats 33910 SABLONS ; M. SAGRIC Stéphane, Les Echères 33330 ST CHRISTOPHE DES BARDES ; M. DAVID Jean Claude, 5 Cheval Blanc 33330 ST EMILION. **Membres Actifs :** M. AIGNAN Olivier, 1 Le Breuillet 33230 ABZAC ; M. BRUNAUD Patrick, Les Gascognes 24190 DOUZILLAC ; M. BRUNAUD Vivien, Les Gascognes 24190 DOUZILLAC ; M. MIQUEL Laurent, 59 Le Margey 24700 MONTPON.

Un loto est organisé le samedi 31 janvier 2004 à 20H30 à la salle polyvalente de St Christophe de Double. Venez nombreux !

Défense des Forêts contre les Incendies**Michel PAPILLAUD, Président**

Les pistes de DFCI sont des chemins privés dont l'usage est réservé exclusivement à la lutte contre les incendies et à l'exploitation forestière. Comme vous avez pu le constater, un certain nombre d'entre elles ont été réhabilitées sur une longueur de 6 km 500 (soit environ le tiers des pistes). Ces travaux de profilage et de compactage ont été financés pour deux tiers par l'Etat dans le cadre de subventions accordées après la tempête de décembre 1999 et le tiers restant par les propriétaires. De nouveaux crédits ayant été débloqués, la restauration des pistes les plus abîmées devrait se produire dans un proche avenir. Les pistes engravées les années passées et ces travaux de profilage vont ainsi permettre une remise à neuf de l'ensemble du réseau DFCI de notre commune.

Il va de soi que ces travaux sont accompagnés d'un arrêté d'interdiction de circulation jusqu'à l'été 2005. Des dérogations pourront être accordées sous conditions en mairie aux propriétaires qui en feront la demande pour exploitation, et cela contre décharge. La sauvegarde de notre forêt est un devoir pour tous, l'incivisme ne sera pas toléré et il ne pourra que conduire à la fermeture définitive des pistes, mettant ainsi fin à la tolérance actuelle. Le respect de cet arrêté de fermeture provisoire aura donc valeur de test. Il est donc dans l'intérêt de tous, propriétaires, promeneurs, chasseurs de le respecter.

A l'approche des fêtes de fin d'année, permettez-moi de vous offrir tous mes meilleurs vœux de joie, bonheur et santé.

Le Président.

N.B. : je vous rappelle que :

- Par arrêté préfectoral le stationnement à l'entrée sur les chemins forestiers est interdit toute l'année ;
- Des arrêtés préfectoraux d'interdiction totale de circulation voire de pénétration en forêt, sont pris régulièrement en période de risque d'incendie (voir leurs publications en mairie).



Nouveau pylône de surveillance

Jeunesse Sportive Saint Christophe

Sébastien LECOULEUX, Trésorier

En cette fin d'année 2003, nous pouvons dresser un premier bilan. Comme vous le savez, le bureau a été totalement renouvelé en 2002. au terme de notre première saison d'activité, le bilan est prometteur tant sur le plan sportif que sur le plan financier. Même si les résultats n'ont pas toujours été au rendez-vous (nous avons terminé le championnat 2002-2003 en milieu de tableau), nous avons tout de même conservé l'essentiel : notre esprit d'équipe, notre solidarité et notre amitié.

La saison 2003-2004 a plutôt bien débuté. Nous sommes partis avec un effectif de 22 joueurs et 8 dirigeants et avons accueilli plusieurs nouveaux arrivants. Ce qui porte notre club à 25 joueurs et 9 dirigeants. Nous sommes actuellement troisième de notre championnat avec 18 points. Soit 6 points de retard sur le premier Abzac mais avec un match de moins.

Les prochains matchs à Saint Christophe auront lieu :

- le 10 janvier contre Les Peintures,
- le 22 février contre Abzac
- le 18 avril contre Cantonnal-Lussacais (début des matchs à 15 heures 30).

Ceci ne nous fait pas un calendrier chargé mais nous ne manquerons pas de « boucher les trous » par des matchs amicaux.

Je profite également de cette fin d'année pour remercier M. Claude RENAUD, gérant du restaurant La Forêt au lac de Saint Christophe, ainsi que sa compagne pour avoir généreusement accepté de nous sponsoriser en nous offrant un équipement complet.

L'ensemble des joueurs, dirigeants et membres de la J.S.S.C. se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2004.

AMICALEMENT ET SPORTIVEMENT

Le bureau de la J.S.S.C

Les Boulistes De La Double

Alain ARNOUD, Secrétaire

Le club des Boulistes de la Double a poursuivi son chemin, 11 concours amicaux se sont disputés avec une moyenne de 32 doublettes pour chacun d'entre eux, un repas gratuit et un concours le 1^{er} mai et le 4 octobre réservés aux membres titulaires de la carte d'adhérent et à leurs épouses, le 19 juillet un concours réservé aux licenciés du club lors de la fête locale, suivi du traditionnel repas ouvert à tous, en collaboration avec le Comité d'Organisation des Loisirs (154 personnes). Pour clôturer dans la bonne humeur, le 18 octobre, un

concours gratuit a réuni les fidèles de la petite boule suivi d'un repas de fin de saison à l'issue duquel 15 participants du club ayant obtenus le plus de points au classement annuel ont été récompensés.

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1 ^{er} GODET D. (92) | 2 ^{ème} CALVET J. (65) |
| 3 ^{ème} COUTAUD Y. (57) | 4 ^{ème} HORRU J-M. (55) |
| 5 ^{ème} BRULATOUT A. (54) | 6 ^{ème} GODET P. (53) |
| 7 ^{ème} RONGIERAS F. (43) | 8 ^{ème} BERTEAU J. (39) |
| 9 ^{ème} ARNOUD S. (33) | 10 ^{ème} MESNIER D. (32) |
| 11 ^{ème} HORRU J-M. (30) | 12 ^{ème} BIZOTTO T. (29) |
| 13 ^{ème} BERJONNEAU J. (23) | 14 ^{ème} LALIEVRE F. (22) |
| 15 ^{ème} ROULET R. (21 points) | |

Le président remercie toutes celles et tous ceux qui accordent leur confiance au club et participent à le faire vivre, et que tous prennent autant de plaisir à se retrouver autour du cochonnet. La saison 2004 débutera en mars.

Le bureau vous adresse ses Meilleurs Vœux pour l'année 2004.

Les Tonics De La Double

Liliane BOUVRY, Présidente

Cette année, la gymnastique volontaire fête ses VINGT ANS !

Nous sommes ravies d'avoir pu résister à deux années difficiles, aujourd'hui le nombre de nos adhérentes a progressé, grâce à vous ! Nous espérons que les « indécises » viendront nous rejoindre (MEME EN COURS D'ANNEE !)

Les cours ont lieu le lundi sauf vacances scolaires :

- de 18h45 à 19h45 « gym douce » pour toutes
- de 19h45 à 20h45 « gym tonique »

Possibilité de participer à un ou deux cours pour un prix très raisonnable.

Nous vous proposons également de nous rejoindre à partir du mois de mai, aux mêmes horaires (si le beau temps est de la partie) pour de la marche et ceci « gratuitement ».

Nous comptons sur vous.

Venez faire un essai !

P.S. : Merci encore à M. TROUCHARD pour sa participation en nous offrant des photos magnifiques de notre « DOUBLE » pour les cartes de vœux.

Bonne année tonique !



VIE AGRICOLE

L'EUROPE ET NOUS...

Un vaste programme humaniste et économique en marche. Une monnaie commune mais des règles sociales inégales. Un grand marché mais un partage des richesses inégales. Des moyens de financement à partager avec les nouveaux arrivants des pays de l'Est.

Une mondialisation qui nous oblige à voir plus grand et plus loin... nous voulons produire et vendre français mais nous achetons au mieux dans ce grand marché mondial.

Aux antipodes de la raison, il est bien difficile de s'y retrouver. Sachons nous faire une place dans ces nouveaux horizons.

Il faudra bien abandonner quelques acquis sociaux avec peine et les remplacer par une envie de réussite économique. La réalité est cruelle mais elle existe. La politique sociale et les raisons économiques devront trouver un compromis pour assurer l'avenir du citoyen. Il faudra retrousser ses manches et se mettre à l'ouvrage pour retrouver un nouvel équilibre dans le respect de l'être humain et du cadre de vie.

COMPTE RENDU ANNEE 2003

Un vin rescapé de la canicule :

On a eu chaud dans tous les sens du terme. Le mois d'août n'a finalement pas grillé les raisins. La vigne a prouvé qu'elle était une plante méditerranéenne capable de résister à la sécheresse.

Le millésime 2003 s'annonce plutôt bon et atypique. Seul point noir, la quantité avec une récolte qui se situe aux environs de 50hl/ha.

Une richesse en sucres très élevée, une concentration des baies peu commune et des acidités faibles laisse le vinificateur devant de grandes inconnues jamais vues depuis 50 ans.

Ces conditions pouvant se reproduire, l'effeuillage devra être pratiqué avec modération et le viticulteur devra s'attarder sur les capacités de son sol à retenir l'eau en favorisant une bonne activité biologique liée à sa fertilité organique.

Sécheresse :

Une sécheresse de printemps, un mois de juillet pluvieux et un coup de chaleur en août. Les prairies, grandes utilisatrices de surface, ont donné une récolte en baisse de 70%. Le maïs ensilage a permis de combler le déficit fourrager, mais il sera difficilement valorisé par les animaux car trop sec.

L'agriculture durable devra passer par des cultures intensives raisonnées afin d'assurer la sécurité de la production. L'Espagne, aguerrie à la chaleur et la

sécheresse a su développer son irrigation à partir de retenues d'eau dans les cols des Pyrénées, puis transportée par des canaux dans les prairies.

En France, nous devons développer les retenues collinaires et valoriser les gravières afin d'assurer nos récoltes mais aussi les défenses des forêts et des villages contre l'incendie. L'agriculture peut être un partenaire efficace de la ruralité.

Jean-Marie DEHAUX

COOPÉRATIVE VINICOLE ROY GALANT

2003... Vendanges précoces...

Avec quinze jours d'avance sur 2002, nous avons rentré la vendange de ce millésime 2003.

Degrés très élevés, acidités basses, la vinification a été difficile sans équipement de contrôle de la température... cependant, tout est rentré dans l'ordre.

L'utilisation d'un pressoir pneumatique, acquis cette année, a permis de récupérer une meilleure qualité des moûts et une diminution des lies. Au niveau quantité nous avons une récolte similaire à l'an passé (5 362 hl).
Nous attendons maintenant deux caps essentiels :

Le passage au label et la reprise du marché avec un prix de vente vers la hausse... ce serait mieux.

Nous vous rappelons que notre chai est ouvert à la vente :

- les mardi et vendredi de 8h à 12h et 14h à 18 h.
- le samedi matin de 8h à 12 h.

Nous commercialisons actuellement :

- Les millésimes 2000 et 2001
- De nouveaux modèles de magnums sérigraphiés CHASSE et PECHE « Cuvée de la Double »

Vins de Bordeaux blanc et rouge

Vente directe, Expéditions vrac et bouteilles

CHÂTEAU BOIS PERTUIS 2002

Élevé et mis en bouteille au Château, ce vin a obtenu une note de 86-88 par Monsieur PARKER.

Les vins d'exception Excellence de Bois Pertuis et Hommage de Malesan produits aux lieux-dits Beauregard et Bois Pertuis ont été notés 87-89 par Monsieur PARKER.

Le château Bois Pertuis 2002 a été récolté à partir du 4 octobre 2002 et élevé en barrique de chêne français pendant 10 mois.

L'Excellence de Bois Pertuis et Hommage de Malesan ont été récoltés, égrenés et triés à la main, vinifiés en cuve bois et sont élevés en barrique de chêne français.

Propriétaire : Monsieur Bernard MAGREZ
Chai et Cuvier situés aux Terres de la Chaux.

VIE COMMUNALE

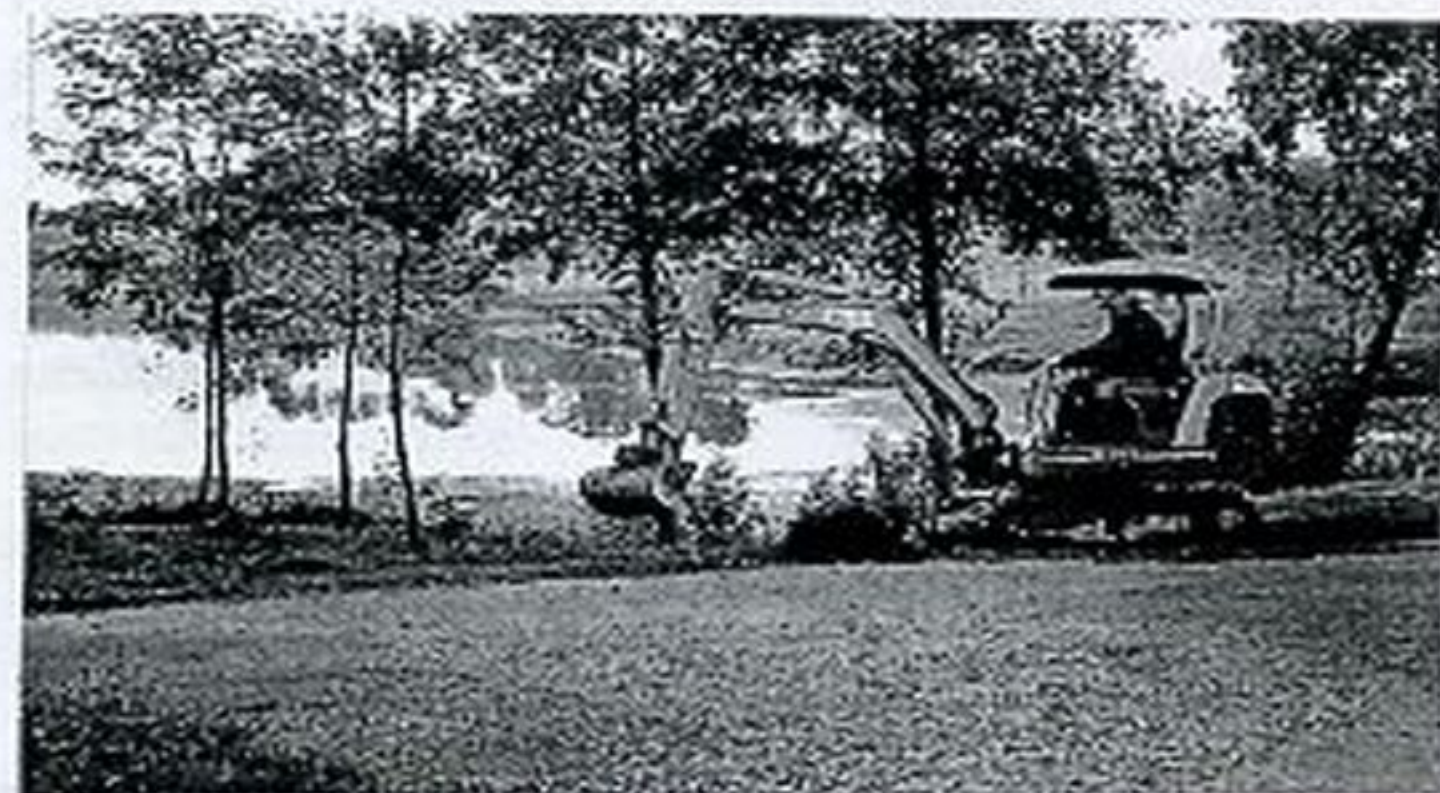
DU NOUVEAU AU CENTRE NAUTIQUE

Le snack « Le Petit Doubleaud » a été réouvert au printemps 2003 par le nouveau gérant, Monsieur RENAUD. Grâce à ses talents de cuisinier et d'organisateur, il a su attirer une clientèle de plus en plus nombreuse et fidèle. Avec grand plaisir, nous pouvions recueillir des témoignages de satisfaction.

Monsieur RENAUD et Madame BLONDEL ont pris la gérance du restaurant « La Forêt » et nous donnent rendez-vous dans ce cadre très sympathique pour apprécier des menus élaborés à partir des produits du terroir. Souhaitons-leur bonne chance et n'oublions pas d'aller partager en famille ou entre amis des moments savoureux.

Après 15 ans d'existence, le lac a dû subir un bon nettoyage. L'abaissement de l'eau a permis de supprimer les mauvaises herbes et de consolider les berges.

Merci à Monsieur Alain ARNOUD qui a consacré beaucoup de temps et merci au personnel qui a su prendre quelques risques pour enlever les algues de plus en plus envahissantes sous l'effet de la chaleur. Que tous les efforts déployés contribuent au maintien en bon état du plan d'eau.



Il faut nettoyer, c'est une nécessité, mais il faut aussi animer pour satisfaire les touristes. Les activités de pêche, de baignade ont leur attrait cependant il faut varier les animations car la concurrence est rude. Dès l'été 2003 nous pouvions proposer des promenades sur le lac grâce à l'achat de deux pédalos et d'un canoë-kayak. Nous avons sollicité une demande d'aide au financement pour un parcours santé (C.R.A.P.A.) constitué de douze éléments. D'autre part, il faut signaler que cette base de loisirs peut-être un point de ralliement et de départ pour faire de belles randonnées sur les sentiers balisés.

Ce site ombragé où l'on peut se reposer en toute quiétude, se distraire et se restaurer, mérite bien notre visite !

MARCHÉ FERMIER

Il a duré le temps de la canicule ! Coïncidence qui lui a été fatale...

Ce projet qui traduisait la volonté de l'équipe municipale avait pour objectifs de proposer un service et de créer un lieu de rencontre et de partage. Mais cette initiative correspond-elle à une attente ? En souhaitez-vous le renouvellement ? Quel jour vous conviendrait ? A quel moment ? Quelle fréquence ?

Nous comptons sur vos réponses pour entreprendre ou non une démarche auprès des commerçants.

Pour votre information : l'agence du Crédit Agricole de St Seurin sur l'Isle présidée par M. Jean-Marie DEHAUX apporte son soutien pour financer la publicité.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque communale a ouvert ses portes !

Elle est située au premier étage de la mairie et ouvre les **lundi et mercredi** après-midi de **14H30 à 16H30** ainsi que le **vendredi** matin de **9H30 à 11H30**.

Vous pouvez y emprunter 3 livres pour 3 semaines.

Elle est gratuite pour tous

Pour vous inscrire, il vous suffit de venir munis des documents suivants :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile

Les enfants de moins de 14 ans pourront s'inscrire avec une autorisation écrite de leurs parents ; et ceux de moins de 7 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Vous y trouverez des romans, des livres pour enfant, des bandes dessinées, des livres d'histoire, etc....



ÉTAT CIVIL 2003

Carnet Rou :

- Le 21.02.03 - MESNIER Ugo « Le Bouccara »
Le 28.04.03 - SYLLEBRANQUE Rémy Michel « Pinceguère »
Le 01.05.03 - MERCIER Louis Daniel Jean-Paul « Le Pin »
Le 08.05.03 - SABOURDY Léo « Le Bouccara »
Le 26.05.03 - MALAISE CORENTIN Gaëtan Pierre « Paillet »
Le 07.06.03 - FERREIRA Matéo Paolo « Serpe »
Le 17.10.03 - JACQUEMONT Théo « Le Pin »
Le 07.11.03 - DAUDÉ Stéphanie Marie-Josée Rebecca « Le Bourg »

Mariages :

- Le 08.10.03 - TOURNIER Henry André et AÏT ABDELKRIM Mounia « Beauregard »

Félicitations aux heureux parents et aux nouveaux époux. Nos meilleurs vœux ainsi qu'à leur famille.

Décès :

- Le 26.05.03 - RONGIERAS Jean-Pierre « Le Bourg »
Le 24.10.03 - GUYONNET MADELEINE « Le Bourg »
Le 27.11.03 - CHARRIER Albert « La Chaume »

La Municipalité adresse ses très sincères condoléances à leurs familles et amis.

VIE PAROISSIALE

Au cours de l'année 2003, 4 enfants de la paroisse ont reçu le sacrement de baptême : Corentin MALAISE, Nicolas LIONARD, Arnaud et Mathéo FERREIRA

Services de l'Eglise du secteur :

Permanences du prêtre, Mr l'Abbé Vincent LAMARQUE, au presbytère de Coutras, 10 rue Gambetta :

Le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 19h.

La catéchèse des enfants de CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème} est toujours assurée par Mme Béatrice DESAGNE le samedi matin au 18 Le Bourg, commune de Le Fieu.

Les horaires des messes sont précisés sur des feuilles hebdomadaires placées à l'entrée des églises et par la presse (voir le bulletin paroissial « Le Lien » et le journal « Sud-Ouest » chaque vendredi)

Nouveau :

- Rencontre de catéchèse pour adultes le 3^{ème} jeudi de chaque mois à 20h30 au presbytère de Coutras.
- Rencontre de lecture de la Bible le 4^{ème} mardi de chaque mois à 20h30. (sauf vacances scolaires et fêtes)
- Des réunions ont lieu à Les Eglisottes, se renseigner auprès de la communauté paroissiale.

Si vous avez un projet de mariage, pensez à prendre contact avec le prêtre un an avant pour vous inscrire à la préparation. Pour un baptême, le délai est de 3 mois.

DISTINCTIONS

MEDAILLE DU TRAVAIL :

Des médailles d'honneur du travail ont été décernées :

- Echelon ARGENT à Mme Corinne MERCIER.
- Echelon VERMEIL à M. Patrice BOUVRY.

Félicitations pour ces nombreuses années de labeur.

INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE COUTRAS

SERVICE JEUNESSE - P.R.I.J.

Le Point Rencontre Jeunes : service offrant un lieu d'accueil, de discussion, de rencontre entre les jeunes mais aussi avec les animateurs. Animations sur place (sportives, culturelles, artistiques), mais aussi jeux vidéo, baby-foot, chaîne Hi-Fi, jeux de société...

Sorties pendant les vacances scolaires (ex : cinéma, bowling, patinoire...), sortie en commun (rencontres sportives), séjours, mini camps (montagne, littoral, tourisme), séjours à l'étranger (Portugal, Allemagne...)

Le Point Information Jeunesse : Documentation du Centre d'Information pour la Jeunesse en Aquitaine (C.I.J.A.) et C.I.D.J. (national), possibilités de diverses recherches sur tout les thèmes préoccupant les jeunes (enseignement, formation, métiers, vie pratique, loisirs...), cellule prévention avec documentation (information sur la toxicomanie, les MST, la contraception, l'avortement, le suicide, l'alcoolisme...), aide aux devoirs.

Le Point Cyb : présence de 5 postes informatique à disposition des jeunes avec logiciels de secrétariat et l'outil internet. Possibilité de recherche sur Internet (emploi, formation, recherche pour exposés scolaires, E-Mail...), rédaction de CV, lettres de motivation.

Adresse : 147 rue Pierre Brossolette 33230 Coutras
Tél : 05.57.69.37.35

TRANS'VILLES

C'est un service de transport pour les personnes de plus de 75 ans qui ne peuvent se déplacer seules sur les communes de la Communauté de Communes du « Pays de Coutras » jusqu'en limite de Lussac, Castillon La Bataille, Montpon Ménéstérol, en direction de Libourne et de Bordeaux.

Les dossiers sont constitués en mairie. Une fois admis à bénéficier du service, il faut appeler au moins 48 heures à l'avance du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 00

Au 05.56.57.55.03 ou 05.56.57.55.04.

A.D.S.L.

C'est l'accès illimité à l'Internet Haut Débit.

Si vous êtes intéressés par l'A.D.S.L., manifestez-vous à la mairie.

DECHETTERIE DES EGLISOTTES

Pendant les travaux de réalisation d'une plate-forme en béton, la déchetterie a été fermée. Elle a réouvert le 1^{er} décembre. Ses jours et heures d'ouverture sont les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h, jusqu'au 31 janvier.

PLAN DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE

Le piquetage des chemins de randonnée a été effectué par le Conseil Général au mois de septembre. Ce sont ces poteaux verts et jaunes ainsi que les panneaux directionnels en bois qui indiquent les circuits.

« Circuit de la Double » : circuit départemental des Eglisottes au Chalaure ou au Fieu qui passe par Le Frappier, Le Petit Ronzeau, Le Ronzeau, Le Grand Cerisier, Bonneau, Raclé, Fuzéau, Serpe, Le Pin...

Circuit « Boucle de la Forêt » : boucle locale qui commence en limite de la RD 21 et qui passe par Le Frappier, La Garde, Le Grand Cerisier, Bonneau...

Le « Circuit de la Double » est prolongé par des boucles locales appelées « liaisons ». Elles permettent de relier le « circuit de la Double » lorsque l'on est au Bourg ; d'aller à Porchères lorsque l'on est au Centre Nautique ; ou encore de rejoindre le Plan Départemental 24 (de la Dordogne) au Chalaures lorsque l'on est au Frappier.

C.P.A.M. DE LA GIRONDE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie vous offre un bilan de santé. Pour profiter de cette pause-santé gratuite et personnalisée inscrivez-vous au centre d'examens de votre choix :

Bordeaux : Z.A.C. Ravezies,

Tél : 05 56 39 03 89 ou 05 56 39 38 75

Cenon : 61-69 rue Camille Pelletan

Tél : 05 56 86 84 17

AU FIL DE NOTRE HISTOIRE

Extrait du livre « Le Patrimoine des Communes de la Gironde », éditions Flohic.

ST CHRISTOPHE DE DOUBLE : HISTORIQUE

Origine du nom : de Saint Christophe et du nom de la forêt de la Double. Bordée au nord par le pittoresque chemin des Doublauds qui longe le ruisseau du Chalaure, la commune rappelle la belle forêt, sylvia edobola, dans son nom. Sanctus Christophus de Dopla est une paroisse citée en 1300, pourvue d'une église romane. Entouré par ce qu'il reste du vieux cimetière, l'édifice religieux actuel date de 1853 et conservait une cloche de 1610. Vers 1775, le curé signale que, pour

ériger son édifice, il utilise des pierres qui attiraient le public certains jours de l'année en des lieux païens : peut-être a-t-il détruit un cromlech ou un dolmen. Le plus ancien monument est la maison Rochon ou château Bouffard. Sans doute située sur une voie antique et sur le chemin de Compostelle, la commune est traversée par le méridien de Greenwich.

Monuments :

CHATEAU ROCHON-BOUFFARD

(XIII^e, XV^e et XVI^e siècles. Pierres, bois et torchis)



Dominant la forêt de la Double qui s'étend à ses pieds dans la plaine, cette maison a appartenu aux grandes familles locales des Rochon et des Bouffard. Face à la forêt, à l'arrière de la demeure, le mur à colombages et en torchis possède une galerie dans sa partie supérieure. Remaniée au XV^e siècle et pendant les siècles suivants, cette demeure conserve son aspect médiéval.

PUITS

(XVI^e siècle. Pierre, fer forgé et bois. Fenouil)

Au centre du village de Fenouil, sur la place, ce puits rond en pierre date de l'installation des premières demeures en ce lieu, cité par le terrier de Coutras en 1600. Entretenu au fil des siècles, il possède un treuil en bois à support métallique, comme sa manivelle, fixée sur la margelle. La chaîne servant à remonter le seau a été conservée.

ÉGLISE

(1853)

L'ancienne église romane, importante pour l'époque avec sa nef de 30 mètres de long sur 10 mètres de large, est donnée en ruines en 1606 et signalée sans cloche. En 1840, elle est à nouveau en triste état et rebâtie à partir de 1850 avec un clocher-flèche, qui n'abrite plus la cloche datée de 1610. Sanctus Christophus de Dopla, en 1300, est dédié au saint patron des portefaix, Christophe (qui signifie Porte-Christ), en mémoire de ce martyr légendaire du III^e siècle qui, un jour, a porté sur ses épaules l'Enfant Jésus pour lui faire traverser une rivière dangereuse.

